

Création de pistes cyclables sécurisées

Rue de Paris (RD6) à Charenton-le-Pont

Démarrage des travaux :

Lundi 14 octobre

Durée prévisionnelle :

10 mois

Localisation des travaux :

Rue de Paris

Coût total des travaux :

3 030 000 €

Financement :

Département du Val-de-Marne 20 %

Région Île-de-France 25 %

Métropole du Grand Paris 44 %

Ministère de la Transition écologique 8 %

Ville de Charenton 3 %

 **3994**
Coût d'un appel local

 valdemarne.fr/info-travaux

[Voir plan détaillé au dos](#)

Pour améliorer votre cadre de vie

Le Département du Val-de-Marne a voté le 11 décembre 2023 la stratégie vélo départementale, qui vise à faire la promotion du vélo au quotidien, en mettant en œuvre des aménagements confortables et sûrs. Dans ce cadre, les travaux réalisés rue de Paris permettront d'offrir aux usagers des itinéraires cyclables sécurisés.

Déroulé des travaux

- Les travaux se dérouleront en trois phases afin de faciliter la circulation et de diminuer la durée du chantier.
- Ces travaux seront réalisés de jour.
- Des interventions ponctuelles de nuit sont à prévoir.
- La circulation des véhicules sera maintenue dans les deux sens de circulation.
- Le stationnement sera supprimé ponctuellement à l'avancement du chantier, puis restitué.
- La circulation des vélos se fera dans la circulation générale à l'avancée du chantier.

Nous veillons à tout mettre en œuvre pour réduire la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

Les travaux pourraient être décalés si les conditions météorologiques n'étaient pas favorables.

